

Faculté de médecine



MED 1BA Baccalauréat en médecine

3

Objectif de la formation

La médecine se situe au confluent des sciences exactes et des sciences humaines.

Le médecin est un scientifique qui s'intéresse à l'homme corps et " âme ". Les enseignements du baccalauréat en médecine s'organisent dès lors autour de 2 grands axes : un axe " sciences de base et de la vie ", un axe " sciences humaines ". La formation en " sciences de base et de la vie " permet d'acquérir les connaissances et les aptitudes scientifiques fondamentales, indispensables à l'exercice d'une profession où la rigueur intellectuelle est de mise : sens de l'observation, capacité de lire et d'interpréter les résultats, regard critique face aux données recueillies, autant de compétences qui seront acquises grâce aux travaux pratiques.

La formation en sciences humaines invite à réfléchir aux différentes questions que soulèvent les développements récents des sciences biomédicales : science et société, respect de la nature, neurosciences et nature humaine, autant de thèmes qui seront abordés lors de séminaires. Les enseignements de psychologie préparent à aborder le patient dans sa singularité.

Présentation générale du programme

Le programme du baccalauréat en médecine comprend 180 crédits (*le crédit exprime " le volume de travail que l'étudiant est supposé fournir pour atteindre les objectifs d'apprentissage "*) : une formation de base de 60 crédits (la 1^{re} année) et une formation spécifique (en 2^e et 3^e années) d'au moins 120 crédits.

La première année du baccalauréat offre une formation solide dans les disciplines scientifiques indispensables à l'étude ultérieure des sciences de la vie. Elle est en grande partie commune avec les autres formations en sciences de la santé. La formation scientifique des 2^e et 3^e années du baccalauréat s'articule autour de l'étude du corps humain, à l'état normal, puis dans des conditions pathologiques. La formation en sciences humaines s'étend, quant à elle, sur les 3 années du baccalauréat. Signalons qu'un cours d'anglais familiarise l'étudiant avec la littérature scientifique.

La deuxième année inclura un stage en milieu hospitalier ainsi qu'un stage de médecine sociale.

Organisation particulière du programme

Les études de 1^{er} cycle en médecine et en sciences dentaires sont structurées en 2 parties : la première, dite " d'orientation " est une année-concours, et comporte 60 crédits ; la seconde partie comporte 120 crédits.

Principales Matières

Le nombre de crédits consacrés à ces matières est indiqué entre parenthèses.

Les cours du baccalauréat permettent d'apprendre le monde du vivant, de l'atome à la société.

Des atomes, des molécules et les systèmes qui les régissent

Chimie générale et organique - Biochimie - Physique expérimentale et biophysique - Génétique - Pharmacologie.

De la cellule à l'être humain

Approche morphologique et fonctionnelle : Biologie générale, cellulaire et moléculaire - Cytologie et histologie - Anatomie - Physiologie - Embryologie - Immunologie - Microbiologie - Virologie médicale - Anatomie radiologique et imagerie normale - Anatomie pathologique générale - Pathologie générale - Sémiologie médicale et intégration physiopathologique.

Approche contextuelle de la santé, de la maladie

Philosophie- Psychologie- Epidémiologie - Anthropologie biologique - Séminaire interdisciplinaire de sciences humaines - Stages.

Autre formation

Anglais

Options

Evaluation

Modalités particulières de la 1^{re} année d'études, "année concours".

Au cours de la 1^{ère} année d'études, les activités d'enseignement sont évaluées, selon les règles du décret relatif aux études de Médecine et de Dentisterie.

Les principes, notamment du classement :

- Les études de 1er cycle en médecine et en sciences dentaires sont structurées en 2 parties : la première, dite " d'orientation " est une année-concours, et comporte 60 crédits ; la seconde partie comporte 120 crédits.
- L'accès à la seconde partie est subordonné à une épreuve d'orientation.
- Le classement réalisé au terme de cette épreuve d'orientation tiendra compte pour 80 % (55 crédits) d'épreuves académiques et pour 20 % (5 crédits) d'épreuves spécifiques " transversales " destinées à évaluer les aptitudes de l'étudiant à exercer la profession médicale ou de dentiste (capacité à comprendre, synthétiser et communiquer les informations, capacité à utiliser le fruit de son apprentissage pour résoudre des situations qui nécessitent des connaissances et des savoir-faire transdisciplinaires).
- Au cours de la 1ère année d'études, les résultats obtenus aux diverses interrogations organisées pendant l'année ainsi que lors de la session des examens de janvier sont indicatifs et ne donnent lieu à aucun report de note aux sessions ultérieures de l'année d'études.
- Un premier classement s'opère au terme de la session de juin et, en cas de places encore disponibles, un deuxième classement aura lieu au terme de la session de septembre.
- Le classement en ordre utile donnera lieu à l'obtention d'une attestation permettant l'accès à la 2ème partie du 1er cycle.
- L'étudiant qui a obtenu les 60 crédits au cours de la 1ère année mais qui n'a pas obtenu l'attestation est admissible en deuxième année d'études d'un 1er cycle non structuré en 2 parties (sciences biomédicales, pharmacie, biologie, ...) ou peut recommencer une fois son année d'études sans bénéficier de report de notes.
- L'étudiant n'ayant pas acquis les 60 crédits peut recommencer une fois la 1ère année sans bénéficier de report de notes ; il peut par ailleurs se réorienter et bénéficier de report de notes (voire de crédits) dans un autre cursus dont le 1er cycle n'est pas structuré en 2 parties (sciences biomédicales, pharmacie, biologie, ...).

Modalités d'évaluation à partir de la 2e année d'études

Les activités d'enseignement sont évaluées, selon les règles en vigueur à l'Université (voir règlement des examens). Des sessions d'examens sont organisées au terme des périodes de formation (janvier, juin) ainsi qu'en septembre. Les travaux pratiques font également l'objet d'évaluation continue.

Admission à la formation**Avertissement**

Les études de médecine ou de sciences dentaires sont accessibles aux porteurs du certificat d'enseignement secondaire supérieur.

L'état fédéral a introduit une limitation du nombre de nouveaux médecins ou dentistes ayant accès à une pratique dans le cadre de l'AMI (Assurance maladie-invalidité). Cette limitation est effective depuis septembre 2004 pour la médecine et depuis septembre 2002 pour les sciences dentaires. Pour répondre à ces quotas, les Facultés de médecine sont donc contraintes de mettre en oeuvre une procédure de sélection des étudiants.

Un décret instaurant une sélection des étudiants, dans chaque université, à l'issue de la 1ère année du 1er cycle des études de médecine et de sciences dentaires a été approuvé par le Parlement de la Communauté française de Belgique le 21 juin 2005 et est paru au moniteur belge le 30 août 2005.

Seuls les étudiants sélectionnés recevront une attestation leur permettant de poursuivre en 2ème année du 1er cycle des études de médecine ou en 2e année des études de sciences dentaires.

Voir ci-dessus le point "Evaluation"

Positionnement du programme**Situation du programme dans le cursus**

Le baccalauréat donne accès au master en médecine.

La profession médicale ne sera toutefois accessible qu'après une formation professionnelle complémentaire (le master complémentaire) qui se situe au terme du master en médecine.

Les perspectives professionnelles du médecin sont nombreuses :

- soit il opte pour la médecine soignante et s'oriente dès lors vers la médecine générale ou la médecine spécialisée. Le choix de l'une ou l'autre de ces professions implique néanmoins une formation spécifique, essentiellement pratique, allant de 2 à 7 ans.
- soit il s'oriente vers l'exercice d'activités médicales non curatives : c'est le champ de la santé publique et le domaine médico-légal. Il peut également s'orienter vers la recherche et rejoindre un laboratoire, à l'université ou dans l'industrie.

Autres formations accessibles au terme du programme

Programme(s) de master accessible(s) sans prérequis complémentaires : santé publique.

Programmes de masters accessibles avec prérequis : master en sciences pharmaceutiques, master en sciences biomédicales, master en science dentaire.

Autres : programme de master accessible moyennant programme adapté : master en sciences biologiques.

Contacts utiles**Gestion du programme**

CEMD Commission permanente de l'enseignement de l'école de médecine

Président: Roger Detry Tél. 027645020

Vice-Président : Michel Delmée Tél. 027645490

Responsable administratif: Marie-France Zabus Tél. 027645034

Secrétaire: Laurence Bertrand et Nadine Bussy Tél. 027645020 secretaire@smed.ucl.ac.be

Commission d'enseignement

M. Buyschaert, M. Crommelinck, M. Delmée (vice-président), R. Detry (président), J. Donnez, M. Gersdorff, A. Geubel, Fr. Houssiau, L. Hue, M. Lambert, J. Lebacq, M.-Chr. Many, D. Moulin, D. Pestiaux, J.-J. Rombouts, D. Van Pee, C. Vanwelde, V. Godin et M.-Fr. Zabus.

Les membres étudiants sont précisés en début d'année académique.

Conseiller aux études

Le conseiller aux études aide l'étudiant à élaborer son programme de formation en fonction de son parcours antérieur et de son projet personnel.

Conseiller aux études : Véronique Godin (Tél. 027645078 - 7257, godin@pedm.ucl.ac.be, Centre faculté -1)

Jury d'examens

1^{re} année de baccalauréat

Président de jury : M.-C. Many

Secrétaire de jury : P. Depovere

2^e année de baccalauréat

Président de jury : P. Courtoy

Secrétaire de jury : J. Lebacq

Contenu détaillé d'un programme type

MED 11BA Première année d'études

Formation de base (60 crédits)

Les cours repris ci-dessus peuvent être suivis pendant la 1^{re} année du baccalauréat. Ils ne demandent pas de pré requis.

Module physique

MD1001 Physique expérimentale et introduction mathématique aux sciences expérimentales (1^e partie)[60h+18.5h] (8 crédits) Bernard Piraux

MD1002 Physique expérimentale et introduction mathématique aux sciences expérimentales (2^e partie)[30h+21h] (5 crédits) Bernard Piraux

MED1001 Eléments de biophysique[15h+2.5h] (3 crédits) Bernard Piraux

Module chimie

MD1003 Chimie générale et minérale[60h+28h] (8 crédits) Paul Depovere, Claude Ronneau

MD1004 Chimie organique[60h+30h] (9 crédits) Paul Depovere, Jacques Fastrez, Jean-Philippe Soumillion (coord.)

Module biologique

MD1005 Biologie générale[65h+25h] (9 crédits) Jean Baptiste Demoulin, Marie-Christine Many, Philippe van den Bosch Sanchez de Aguilar

MD1006 Cytologie et histologie générales[10h+40h] (5 crédits) Jean-François Deneff, Marie-Christine Many (supplée Jean-François Deneff)

MD1007 Anatomie générale, systématique et fonctionnelle[45h] (5 crédits) Benoît Lengelé

Module sciences humaines

MED1111 Philosophie[30h] (3 crédits) 1q N.

Module transversal

MD1009 Approche transdisciplinaire de problèmes bio-médicaux[25h+13h] (5 crédits) Jean Baptiste Demoulin, Jacques Fastrez, Bernard Feltz, Véronique Godin (coord.), Gaëtane Leloup, Marie-Christine Many, Bernard Piraux, Claude Ronneau, Philippe van den Bosch Sanchez de Aguilar

En complément à l'enseignement magistral et aux exercices pratiques ou travaux dirigés des cours de physique, chimie et biologie, les professeurs assurent des **activités d'encadrement complémentaire en petits groupes**, qui permettent d'aider l'étudiant dans l'apprentissage de la matière. L'étudiant est invité à participer à ces activités en fonction de ses besoins d'apprentissage.

MD1011 Activités d'encadrement complémentaire en physique (par séries)[12h] Bernard Mahieu, Bernard Piraux

MD1013 Activités d'encadrement complémentaire en chimie générale Paul Depovere, Daniel Peeters, Claude

<u>MD1014</u>	et minérale (par séries)[12h] Activités d'encadrement complémentaire en chimie organique (par séries)[12h]	Ronneau, Etienne Sonveaux (coord.) Paul Depovere, Jacques Fastrez, Jacques Poupaert, Etienne Sonveaux, Jean-Philippe Soumillion (coord.) Pascal Kienlen-Campard
<u>MD1015</u>	Activités d'encadrement complémentaire en biologie (par séries)[12h]	

MED 12BA Deuxième année d'études

Enseignement obligatoire

<u>ANAT1207</u>	Anatomie spéciale, topographie et clinique[75h+65h] (12 crédits)	Benoît Lengelé
<u>BCHM1210T</u>	Biochimie générale (partim théorie 67,5h)[67.5h+30h] (8 crédits)	Frederik Opperdoes, Emile Van Schaftingen
<u>FYSL1210</u>	Physiologie générale[60h+24h] (8 crédits)	Philippe Gailly, Jean Lebacqz
<u>ANGL1850</u>	Anglais - compréhension de textes à orientation médicale[60h] (3 crédits)1+2q	Timothy Byrne, Dominique François, Marielle Henriet, Susan Jackman, Françoise Stas
<u>ISTO1201</u>	Histologie normale des systèmes (1e partie)[19h+30h] (4 crédits)	Jean-François Deneff (coord.), Marie-Christine Many, Jean-Marie Scheiff
<u>ANAT1110</u>	Embryologie[30h] (3 crédits)2q	André Goffinet
<u>BCHM1230</u>	Biologie cellulaire et moléculaire[22.5h+22.5h] (4 crédits)	Pierre Courtoy
<u>MED1270</u>	Psychologie[30h] (3 crédits)	Marc Crommelinck, Jacques Van Rillaer
<u>PHAR1230</u>	Pharmacologie générale[25h] (3 crédits)2q	Jean-Marie Maloteaux
<u>FARM1282T</u>	Microbiologie générale (partim théorie 18h)[18h+15h] (2 crédits)	Thomas Michiels
<u>MED1200</u>	Eléments d'épidémiologie[15h] (2 crédits)1q	Benoît Boland
<u>MED1280</u>	Introduction à la pratique médicale[8h+40h] (2 crédits)	Guy Beuken, Martin Buyschaert, Alex Kartheuser, Karin Levie, Marc Maes, Dominique Pestiaux (coord.), Christian Swine
<u>FYSL1211</u>	Physiologie cardiovasculaire et respiratoire[30h+8h] (4 crédits)	Guy Heyndrickx, Giuseppe Liistro
Option : 2 crédits.		

MED 13BA Troisième année d'études

Enseignement obligatoire

<u>ANAT1370</u>	Anatomie radiologique et imagerie normale[30h+7.5h] (3 crédits) ▲	N.
<u>ANPG1300</u>	Anatomie pathologique générale[10h+20h] (2 crédits)2q	Etienne Marbaix, Jacques Rahier
<u>BCHM1310</u>	Biochimie humaine normale et pathologique et génétique humaine[70h+16h] (9 crédits) ▲	N.
<u>FYSL1311</u>	Physio-pathologie cardiovasculaire, respiratoire et rénale[30h+14h] (4 crédits) ▲	N.
<u>FYSL1302</u>	Physiologie normale et pathologique (2e partie) (Systèmes endocrinien, digestif et reproducteur)[60h+12h] (8 crédits)1+2q	Jean-Claude Henquin
<u>FYSL1303</u>	Physiologie normale et pathologique (3e partie) (Système nerveux)[75h+12h] (8 crédits)1+2q	Marc Crommelinck, Etienne Olivier, Léon Plaghki, André Roucoux (coord.)
<u>ISTO1301</u>	Histologie normale des systèmes (2e partie)[15h+25h] (4 crédits)1+2q	Idesbald Colin (supplée Jean-François Deneff), Jean-François Deneff, Marie-Christine Many (coord.), Jean-Marie Scheiff
<u>MCBL1330</u>	Microbiologie médicale (bactériologie, mycologie, parasitologie et virologie)[50h+12.5h] (6 crédits)	Michel Delmée, Patrick Goubau
<u>MED1300</u>	Pathologie générale et introduction à la sémiologie[30h] (3 crédits)2q	Pierre Courtoy

<u>PSME1300</u>	Psychologie médicale[30h] (3 crédits) ▲	N.
<u>MED1385</u>	Séminaire interdisciplinaire de sciences humaines[15h] (2 crédits) ▲	N.
<u>MED1301</u>	Sémiologie et intégration physiopathologique[15h+15h] (3 crédits) ▲	N.
<u>SBIM1304P</u>	Immunologie générale (partim 30h)[45h] (3 crédits) ▲	N.

Option: 2 crédits.

Enseignement optionnel

Outre l'enseignement obligatoire, l'étudiant doit, au cours du 1er cycle

- soit suivre au moins l'équivalent de 4 crédits de cours au choix
- soit avoir le statut d'étudiant moniteur

L'étudiant peut aussi débiter son travail d'étudiant chercheur, mais celui-ci ne sera valorisé qu'en fin de 2e cycle et ne le dispense donc pas de suivre en baccalauréat l'une des deux activités citées ci-dessus.

Cours au choix proposés en 1er cycle

L'étudiant peut, s'il le désire, suivre un cours autre que ceux indiqués ci-dessus (cours des programmes de sciences biomédicales, pharmacie, santé publique,...) moyennant l'accord préalable du président de son comité d'année.

<u>ANAT2120</u>	Compléments de biologie cellulaire et moléculaire[30h] (3 crédits)2q	Pierre Courtoy (coord.), Pascal Kienlen-Campard, Jean-Noël Octave, Marie-France Vandembroucke
<u>BCHM2120</u>	Compléments de biochimie[30h] (2 crédits)2q	Luc Bertrand, Mark Rider
<u>BCMM2130</u>	Biochimie des maladies métaboliques[30h] (2 crédits)1q	Marie-Cécile Nassogne, Marie-Françoise Vincent
<u>SBIM1001</u>	Méthodes mathématiques en sciences biomédicales[22.5h+22.5h] (4 crédits)	André Nauts
<u>FARM2147</u>	Traitement statistique des données[15h+15h] (2 crédits)1q	Jean Cumps
<u>FYSL2110</u>	Questions spéciales de physiologie[30h]	N.
<u>GEMO2110</u>	Génétique moléculaire médicale[30h] (2 crédits)1q	Christine Dumoulin
<u>INFM2111</u>	Eléments d'informatique médicale[15h+15h] (2 crédits)	Benoît Debande
<i>Sont également accessibles pour la formation des futurs médecins, des cours dans le domaine de la psychologie dont:</i>		
<u>PSP1160</u>	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent[45h] (3.5 crédits)2q	James Day (coord.), Xavier Renders
<u>PSP1214</u>	Psychologie sociale[30h+5h] (3 crédits)2q	Vincent Yzerbyt

Etudiant moniteur

Après avoir effectué une année d'études, l'étudiant peut participer à l'encadrement des étudiants des années inférieures pour les cours d'histologie, d'anatomie humaine, de physiologie générale, de neurophysiologie, de biochimie générale et de biologie cellulaire et moléculaire.

Des renseignements complémentaires sur cette activité peuvent être obtenus auprès des professeurs ou des assistants.

Etudiant chercheur

Les étudiants qui le désirent peuvent, dès la fin de leur première année d'études en médecine, entrer en contact direct avec la recherche fondamentale ou clinique. Cette activité n'est pas considérée comme un cours au choix. Elle sera valorisée en fin de 2e cycle.

Le Professeur L. Hue est Président de la commission des étudiants chercheurs (secrétariat : ICP 75 + 1, 02 7647529).

Le règlement complet et le formulaire de demande de statut sont disponibles sur simple demande au secrétariat de l'école de médecine (Centre faculté niveau 0).